



CENTRE DE FORMATION POUR DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER PLATEFORME E-LEARNING



42 HEURES

Module de formation continue – Formule RECERTIFICATION 6 modules sans mention

ÉVALUATION

En fin de formation, évaluation de vos acquis sous forme de QCM pour chacun des modules. Si vous avez obtenu un taux de satisfaction de 80 % de bonnes réponses, l'attestation de formation vous sera délivrée

ATTESTATION DE FORMATION

Suite à la vérification de vos acquis, CFDI, vous délivre une attestation de formation continue établissant le succès du suivi de la formation. Cette attestation est exigible par votre organisme de certification dans le cadre de la vérification de vos obligations de formation.

TARIFS

1500 € certifications non incluses/ Accès pendant 6 mois Formation exonérée de tva.

ACCESSIBILITE HANDICAPES

FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation à distance

Présentation sous forme de diapositives, vidéos, exercices théoriques (type QCM)
Chaque apprenant dispose d'un parcours de formation composé de modules. Un module correspond à un objectif pédagogique précis.

Au sein d'un module, la formation est structurée en séquences alternant des phases d'apprentissage et de nombreux exercices et quiz pour mieux vous positionner pendant votre apprentissage.

Des ressources pédagogiques au format numériques téléchargeable sont mises à disposition de chaque apprenant. Possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine pour un accompagnement individualisé.

Dans le cadre de la recertification, une visio de 30 minutes accès sur le terrain vous permettra de faire le point avec un formateur spécialisé dans le ou les domaines.

INFORMATIONS

Apprentissage continu personnalisé:

Création de parcours de formation sur mesure. Suivez le développement de vos compétences.

Mobilité :

Notre plateforme digitale est accessible via tous les terminaux (Smartphone, Tablette) mais également tous les navigateurs Internet.

Vous disposez de tous vos supports de formations et références réglementaires en mode en ligne ou hors ligne 24/24

Interface intuitive

L'interface a été soigneusement développée pour vous accompagner dans votre démarche de formation ou de recherches réglementaires.



CENTRE DE FORMATION POUR DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER PLATEFORME E-LEARNING

INSCRIPTIONS

Achat sur sur notre site www.cfdi-formation.fr
rubrique e-learning :

Vous recevrez un mail avec vos informations de
connexion.

Ou contacter CFDI pour une offre
personnalisée.



FI001' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC DPE



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



OBJECTIFS

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie du **NOUVEAU DPE SANS MENTION 2021**
- Vous serez en mesure de réaliser un Diagnostic de Performance Energétique « sans mention » pour la réalisation des OPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
- Vous serez en mesure de réaliser des attestations pour la réglementation thermique.

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

Nous vous accompagnons step by step !

PROGRAMME



1. Les généralités sur le bâtiment : · La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiques locales ; · Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux.

2. La thermique du bâtiment : · La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments ; · Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement ; · Les principes des calculs de déperditions par les parois

3. L'enveloppe du bâtiment : · Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour des matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique ; · Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ; · Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

4. Les systèmes : · Les réseaux de chaleur, les équipements techniques, notamment les principaux équipements individuels de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude sanitaire utilisant différentes sources d'énergie ; · Les principaux équipements de ventilation : simple et



CENTRE DE FORMATION POUR DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER PLATEFORME E-LEARNING

PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic DPE »

double flux ; · Les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ; · Les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ; · Les technologies innovantes ; · Les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ; · La mise en place d'énergies renouvelables ; · Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

5. Les textes réglementaires : · Les textes législatifs et réglementaires sur le sujet, notamment les différentes méthodes d'élaboration des diagnostics, la liste des logiciels arrêtée et pouvant être utilisés ; · Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie ; · La terminologie technique et juridique du bâtiment, en rapport avec l'ensemble des domaines de connaissance mentionnés ci-dessus. »

Conformément à l'arrêté du 24
Décembre 2021

www.cfdi-formation.fr

05.56.91.19.41

FI002' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC TERMITES



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



OBJECTIFS

- Vous serez capable de réaliser un état du bâtiment relatif à la présence de termites .
- Vous mettrez en pratique la méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment.
- Vous serez capable d'identifier les principaux agents de dégradation du bois.
- Vous serez en mesure rédiger un rapport à l'issue de la mission conforme à la réglementation et à la norme en vigueur



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic termites »



PROGRAMME

Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois.

- La biologie des termites présents en métropole, si la personne exerce en métropole uniquement.
- La biologie des termites présents outre-mer, si la personne exerce outre-mer.
- les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment.

Les textes réglementaires sur le sujet.

- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction.

Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives.

- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission. + QCM et Exercices. **Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021**

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

Nous vous accompagnons step by step !

[www.cfdi-formation.fr /](http://www.cfdi-formation.fr/)

05.56.91.19.41



FI003' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC ELECTRICITE



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



OBJECTIFS

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et utiliser les outils dédiés à l'activité
- Vous serez de rédiger un rapport à l'issue de la mission



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic électrique »



PROGRAMME

Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain.

Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement.

Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels. ■ La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations. Les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic. ■ Les modèles de rapport de diagnostic des installations électriques selon l'arrêté qui clarifie les interactions entre réglementation et normalisation. Étude de la norme + Contrôle de fin de stage

Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

Nous vous accompagnons step by step !

www.cfdi-formation.fr /

05.56.91.19.41

FI004' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC GAZ



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



PROGRAMME

Le corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz - L'alimentation en gaz des appareils à gaz - Le contrôle du fonctionnement des appareils - Les caractéristiques des gaz

Les spécificités des installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié - Les chauffe-eau non raccordés - Les conduits de raccordement - Les terminologies et définitions

Les essais d'étanchéité apparente d'une installation de gaz - L'évacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés - Le contrôle du débouché des appareils à circuit étanche - La ventilation des locaux - La ventilation mécanique contrôlée gaz

Les organes de coupure de l'alimentation en gaz - Les robinets de commande des appareils à gaz - Les tuyauteries fixes d'alimentation en gaz - Les types d'anomalies sur une installation intérieure de gaz - Les suites données à la découverte d'une anomalie sur une installation intérieure de gaz. QCM et Exercices

Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021



OBJECTIFS

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz
- Vous serez capable de rédiger un rapport à l'issue de la mission



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic GAZ »

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

Nous vous accompagnons step by step !

www.cfdi-formation.fr /

05.56.91.19.41



FI005' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC AMIANTE



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



PROGRAMME

Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment. ▪ Le matériau amiante, et notamment ses propriétés physico-chimiques. ▪ Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante. ▪ Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. ▪ L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction

Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante. ▪ Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants. ▪ Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation et de mesure d'empoussièrement dans l'air et d'examen visuel.

Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles collectifs d'habitation et les immeubles de grandes hauteurs. ▪ Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement. ▪ Les modalités de réalisation et le contenu attendu du rapport du repérage des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique. + Contrôle de fin de stage

Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021



OBJECTIFS

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie de réalisation d'un repérage des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. SANS MENTION LISTES A ET B UNIQUEMENT
- Vous serez en mesure de rédiger un rapport à l'issue de la mission



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic AMIANTE »

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.



FI006' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC CREP



7 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



OBJECTIFS

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie de réalisation des missions de repérage de revêtements contenant du PLOMB, et d'évaluation de leur état de conservation.
- Vous serez capable d'appliquer le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au CREP
- Vous serez en mesure de rédiger un rapport à l'issue de la mission, d'élaborer un croquis et formuler des conclusions.



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic Plomb dans les peintures »



PROGRAMME

L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures ▪ Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures : formes chimiques sous lesquelles le plomb a été utilisé. propriétés physico-chimiques du plomb et de ses composés. ▪ distinction entre plomb total et plomb acido-soluble. ▪ Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : ▪ connaissance des situations et compréhension des mécanismes permettant l'exposition des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants. ▪ conséquences sur la santé de l'exposition au plomb. ▪ Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb. ▪ L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation. ▪ Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation, de mesure d'empoussièrement au sol et d'examen visuel. **Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021**

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

Nous vous accompagnons step by step !

[www.cfdi-formation.fr /](http://www.cfdi-formation.fr/)

05.56.91.19.41